

## Communiqué

### 17<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU GUIDE « CADRE ET PRATIQUES DE COMMUNICATION FINANCIÈRE »

Paris, le 5 septembre 2024 – La 17<sup>ème</sup> édition annuelle du Guide « Cadre et Pratiques de Communication Financière » réalisée par Bredin Prat, le Cliff et PwC France et Maghreb est disponible.

Ce guide est un outil didactique à destination des divers intervenants de la communication financière, dirigeants, responsables des relations avec les investisseurs chez les émetteurs, mais aussi tous les acteurs et intervenants des marchés financiers. Il les aide à prendre, en toute connaissance de cause, les décisions qui s'imposent en matière de communication financière en répertoriant, pour chaque thématique, les obligations légales et réglementaires et les pratiques usuelles. Ses évolutions au cours des années ont intégré l'élargissement des responsabilités et l'évolution des fonctions au sein des équipes dédiées chez les émetteurs.



Cette 17<sup>ème</sup> édition du Guide est, comme chaque année, **préfacée par la Présidente de l'Autorité des Marchés Financiers**, qui rappelle notamment la nécessité, pour les entreprises, d'une gouvernance et un système de *reporting* solide pour assurer la fiabilité des **données en matière de durabilité** devant être publiées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Ces nouvelles **contraintes** pour les entreprises constituent également une **opportunité** pour elles d'adapter leur organisation ainsi que leur stratégie, afin d'intégrer pleinement les aspects extra-financiers dans leur *business model*.

Parallèlement, certaines règles de communication financière pourraient aussi être allégées, avec le **Listing Act** adopté par le Parlement européen en avril 2024. Pour rendre les marchés de capitaux plus attractifs, cette législation prévoit un ensemble de mesures de simplification évoquées dans cette édition.

Ce Guide intègre également les **recommandations relatives à l'arrêté des comptes**, mettant notamment cette année l'accent sur les effets liés au changement climatique et aux conditions macro-économiques actuelles, ainsi que les mises à jour des différents **guides de l'AMF**. De nouveaux **exemples de sanctions de l'AMF** ont été ajoutés pour illustrer les conséquences du non-respect des différentes règles. Enfin les **exemples de pratiques** des émetteurs ont été actualisés et de nouveaux constats, issus de plusieurs enquêtes réalisées auprès des membres du Cliff et **benchmarks** sur les sociétés du CAC Large 60, ont été ajoutés.

Après les premiers ajustements réalisés en 2023, **la structure de cette édition 2024** a été complètement retravaillée : l'ensemble du contenu a été rationalisé pour une approche encore plus didactique, en fusionnant notamment les pratiques associées avec le cadre réglementaire. Et le surlignage coloré permet toujours d'identifier rapidement **les nouveautés de l'année**.

Les **versions interactive et PDF** de ce Guide sont disponibles sur les sites Internet de Bredin Prat, du Cliff et de PwC France et Maghreb.

### A propos de **Bredin Prat**

**Contact : Didier Martin, Associé – [www.bredinprat.com](http://www.bredinprat.com)**

Bredin Prat, cabinet d'avocats d'affaires disposant de bureaux à Paris et à Bruxelles, compte aujourd'hui plus de 200 avocats à même de servir au mieux les intérêts d'une clientèle française et internationale dans le cadre de transactions et de contentieux complexes ou sensibles. Les dossiers transfrontaliers représentent à ce jour plus de deux tiers de son activité.

Particulièrement présent dans les opérations de fusions-acquisitions et sur les questions de droit boursier, son activité est également très développée en droit de la concurrence français et européen, arbitrage international, droit social, droit public, droit fiscal, financement, restructuration et procédures collectives, droit du numérique, réglementation des services financiers et des assurances et le contentieux attaché à ces matières.

### A propos du **Cliff**

**Contact : Alexandra Boucheron, Présidente – [www.cliff.asso.fr](http://www.cliff.asso.fr)**

Créé en 1987, le Cliff est l'association française des professionnels de la communication financière. Il regroupe plus de 300 membres issus de sociétés cotées, représentant plus de 90% de la capitalisation boursière de la Place de Paris, ainsi que des consultants et des experts dans des domaines liés à la communication financière. À ce titre, le Cliff est une institution reconnue en France. Il participe à la valorisation de la profession grâce à ses activités favorisant le partage d'expériences, d'expertises et de nouveautés, grâce également à son programme de formation unique en partenariat avec l'Université Paris-Dauphine et à sa contribution au guide annuel « Cadre et Pratiques de Communication Financière ».

### A propos de **PwC France et Maghreb**

**Contact : Philippe Kubisa, Associé – [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)**

En France et au Maghreb, PwC développe des missions de conseil, d'audit et d'expertise juridique et fiscale pour des organisations de toutes tailles et de tous secteurs d'activité. Fortes de 6 750\* collaborateurs, ses équipes pluridisciplinaires conjuguent leurs savoir-faire au sein d'un réseau international de plus de 364 000 personnes dans 151 pays.

PwC France et Maghreb a pour ambition stratégique de devenir l'acteur de référence de la création de confiance et de la transformation durable des entreprises, en ligne avec la stratégie mondiale du réseau PwC, The New Equation. Rendez-vous sur [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr).

\*au 01/10/2023